

## Évolution du délai global de paiement des dépenses de l'État

### Les délais de paiement des dépenses de l'État s'améliorent depuis 2006

Le délai global de paiement (DGP) des dépenses de l'État s'établit au 31 décembre 2015 à 19,0 jours soit une diminution de plus de 22 jours depuis 2006 (41,5 jours).

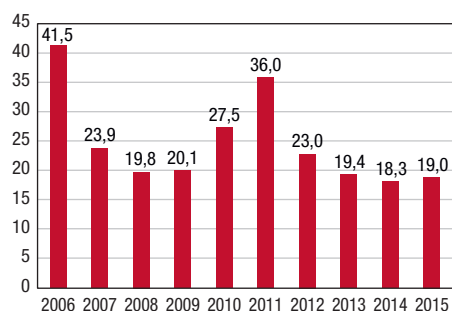
Le délai global de paiement de la commande publique s'améliore également. Il se situe au 31 décembre 2015 à 24,7 jours. Il s'améliore de plus de 20 jours par rapport à 2011 (45,1 jours en 2011).

Par ailleurs, l'écart entre le DGP et le DGP de la commande publique se réduit. Ainsi, un écart de moins de 6 jours est constaté au 31 décembre 2015 contre plus de 9 jours en 2011.

#### Graphique A7.1

##### Évolution du délai global de paiement depuis 2006

(en jours)



Source : DGFiP.

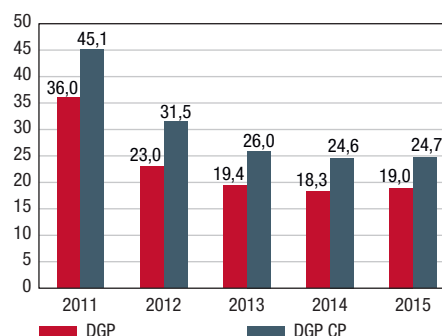
### L'extension du traitement de la dépense de l'État en mode facturier contribue à réduire les délais de paiement

Le délai global de la dépense payée en mode facturier (SFACT) se situe au 31 décembre 2015 à 13,4 jours et celui de la dépense payée en mode hors facturier (HSFACT) s'établit à 20,0 jours. Cet excellent résultat des services facturiers traduit l'efficacité de ce mode d'organisation dans le traitement de la dépense de l'État.

#### Graphique A7.2

##### Comparaison délai global de paiement-délai global de paiement commande publique

(en jours)

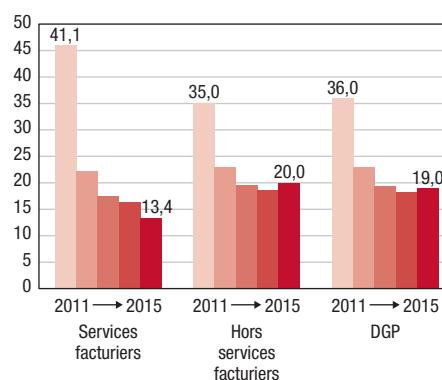


Source : DGFiP.

#### Graphique A7.3

##### Évolution du DGP SFACT et HSFACT

(en jours)



Source : DGFiP.

## Évolution du délai global de paiement dans le secteur public local et hospitalier 2014-2015

**Tableau A7.1 : Le délai global de paiement dans le secteur public local et hospitalier (2014-2015)**

(en jours)

	Moyenne		Médiane		Dernier décile	
	31/12/2014	30/11/2015	31/12/2014	30/11/2015	31/12/2014	30/11/2015
	Sur 12 mois	Sur 11 mois	Sur 12 mois	Sur 11 mois	Sur 12 mois	Sur 11 mois
<b>Délai légal : 30 jours</b>						
Régions	37,4	33,0	32,9	28,8	56,7	59,7
Départements	24,3	23,6	22,2	21,5	36,0	32,9
Communes > 10 000 habitants	31,3	31,3	27,3	27,7	46,9	48,1
Communes < 10 000 habitants	21,6	20,9	16,9	16,5	30,1	29,8
Groupements à fiscalité propre	26,6	26,1	20,1	19,4	35,0	35,0
Office public de l'habitat	27,5	28,6	26,2	27,2	60,0	62,8
<b>Délai légal : 50 jours</b>						
Grands établissements publics de santé *	45,6	47,1	41,5	42,3	59,1	64,0
Autres établissements publics de santé **	38,8	40,4	30,0	30,4	52,6	55,7
Toutes catégories	28,6	28,2	18,7	17,7	38,4	34,9

Note : Les données présentées sont issues de l'infocentre Delphes, adossé à l'application comptable Hélios de la DGFIP. Les données 2014 sont définitives. Les données 2015 sont provisoires (situation au 30 novembre 2015).

\* Désigne les établissements publics de santé dont les recettes d'exploitation sont supérieures à 70 millions d'euros.

\*\* Désigne les établissements publics de santé dont les recettes d'exploitation sont inférieures à 70 millions d'euros.

Source : Infocentre DGFIP Delphes, novembre 2015.

**Tableau A7.2 : Le délai de paiement du comptable public (2014-2015)**

(en jours)

	Moyenne		Médiane		Dernier décile	
	31/12/2014	30/11/2015	31/12/2014	30/11/2015	31/12/2014	30/11/2015
	Sur 12 mois	Sur 11 mois	Sur 12 mois	Sur 11 mois	Sur 12 mois	Sur 11 mois
<b>Délai légal : 30 jours</b>						
Régions	7,4	7,0	6,9	6,2	11,3	11,5
Départements	6,3	6,5	6,0	5,7	9,6	9,7
Communes > 10 000 habitants	7,2	7,6	6,3	6,6	11,1	11,4
Communes < 10 000 habitants	6,0	6,6	4,9	5,8	9,6	10,5
Groupements à fiscalité propre	6,8	7,0	5,6	5,9	10,1	10,3
Office public de l'habitat	5,5	5,4	5,7	5,4	16,7	18,9
<b>Délai légal : 50 jours</b>						
Grands établissements publics de santé *	10,9	11,7	8,2	7,8	16,7	16,6
Autres établissements publics de santé **	8,2	7,7	4,7	4,8	11,4	11,7
Toutes catégories	6,9	7,3	5,0	5,8	12,0	10,8

Note : cf. tableau A7.1.

Source : Infocentre DGFIP Delphes, novembre 2015.